



Refus de visa apres 7 ans d'attente

Par **TITA_old**, le **24/10/2007** à **21:02**

bonjour,rnrnJe m'adresse à vous aujourd'hui concernant la situation actuelle de mon mari.rnrn
rnrnLe 14 mai 1996, il a été condamné à une peine de prison et une interdiction du territoire de dix ans, suite à un trafic de stupéfiants.rnrn rnrnReconduit à la frontière le 03 octobre 1997,il vit depuis à Annaba en Algérie et y travaille en tant que technicien dans une société de motocycles.rnrn rnrn Rencontrés en 1998 , nous avons été unis par le mariage en Août 2001.rnrnCelui-ci a été transcrit sur les registres de Nantes en 2002.rnrn rnrnMR: Je vis chez mes parents à Annaba et y travaille en tant que réparateur rnrn motocycles dans le commerce de mon père..rnrnMe : je vis à Pfaffstätt et depuis 2000 je travaille à la centrale nucléaire de rnrn Fessenheim.rnrn J'aménage mon temps de travail pour pouvoir me rendre en Algérie aussi rnrn régulièrement que possible et comprenez-moi bien que cela n'est pas facile à gérer.rnrn Chaque séparation avec mon mari est très difficile à surmonter que je m'isole chez rnrn moi dans ma plus grande souffrance .rnrn Et le plus difficile , c'est d'arriver à 33 ans , sans enfants, ne pouvant faire aucun rnrn projet et rester à attendre un visa , pour se sortir de la galère.rnrn rnrnPar ce courrier , je voudrais obtenir des informations quand à la fin de son interdiction territoriale.rnrncelle-ci a pris fin le 03, octobre 2007.rnrnPourquoi lui refuse-t-on le visa!rnrnil a purgé sa double peine!rnrnPouvez-vous nous dire où nous adresser pour que cette situation aboutisse.rnrnmerci d'avance de l'aide que vous pourrez nous apporter.rnrnCordialement.

Par **biman_old**, le **31/10/2007** à **16:24**

Bonjour,rnrnavez vous écrit au député de votre circonscription il fera quelque chose, mais ça va être très difficile, les français sont très coincés, ils ne changent pas d'avis comme ça.

Par **biman_old**, le **31/10/2007** à **16:26**

salut,rnrnsurtout n allez pas voir davocat, ils ne feront que vous ponctionner du pognon,rnils ne pourront rien faire et feront trainez le dossier. a moins que vous ayez les moyens de vous payer Jaques Verges du bareau de Paris.